



Mil'Ecole

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Dimanche 15 janvier 2023

L'Assemblée Générale de l'association Mil'Ecole s'est déroulée de la façon suivante :

- Les rapports moraux et financiers ont été soumis aux votes de l'ensemble des adhérents par le biais d'un vote par correspondance organisé entre le 2 et le 14 janvier 2023
- L'Assemblée générale s'est, elle, tenue, le dimanche 15 janvier 2023 sous la présidence d'Edith PICHARD (Présidente de l'association) au café associatif « Le Nef des fous » à Falck et s'est conclue par une repas pris en commun.
- Présences lors de l'AG du 15 janvier : 26 personnes disposant chacune d'un pouvoir (au total donc 52 personnes présentes ou représentées)

Mmes Odile ANNEN, Marie Antoinette HOCHARD, Rebiha IDJENNADEN, Corinne KOENIG, Sylvie LECHENE, Martine MATULIK, Edith PICHARD, Claudine SCHMITT, Chantal SOUCHON, Bénédicte WALKER, Corinne WETZSTEIN

MM. Jean Claude AUER, Philippe BOCK, Alain CORDEL, Yves DUBUY, Guy GEORGES, Jean GRAYO, Christian HOCHARD, René KINDO, Vincent LEGATO, Jacky MATULIK, Serge RAMON, Eric ROGER, Pascal SALMON, Gérard SEURAT, Roland WALKER

Trois personnes ont suivi l'AG en visio conférence : Bernadette GAFF, Dominique SIBILLE et Marie-Noëlle VINGERT...en raison d'une connexion déficiente, il ne leur pas été possible d'assister à l'intégralité de l'AG

- Nous avons accueilli en auditeurs libres, deux membres d'une association intervenant également au Burkina Faso : Michel FRANCOIS et Roger FLUTSCH, respectivement Président et Trésorier de « Solidarité-Pissila » (Le centre de Pissila est voisin de notre site de Goëma)
- Ouverte à 9h30, l'AG a terminé ses travaux à 11h30

Partie 1 – Ordre du jour, bilans, projets, votes et décisions

Quelques chiffres :

- Bilan des adhésions 2022 : 381 membres (374 fin 2021)
- Bilan de la page Facebook de l'association : près de 1 600 personnes abonnées à la page
- Autour de 5 à 6 000 visites mensuelles sur le site Internet de Mil'Ecole, en particulier pour les pages de la partie « Burkina doc » très prisées par des Africains de la sous-région !

Point 1 : Rapport d'activités 2022 (Annexe 1)

- Le bilan d'activités 2022, accompagné d'un diaporama qui sera en ligne sur le site, a été envoyé pour consultation et débats à tous les membres et a été soumis à une procédure de vote par correspondance ; l'AG a pu vérifier, décompter et valider l'ensemble des votes sur ce rapport

BILAN : 116 votants, approbation par 115 voix pour et 1 abstention du rapport d'activités

Point 2 : Rapport financier 2022 (Annexes 2 et 3)

- Le bilan financier (compte de résultats) a été envoyé pour consultation et débats à tous les membres, et a lui aussi été soumis à une procédure de vote par correspondance ; ce rapport avait été visé en amont par Corinne KOENIG (délégué à la vérification des comptes), puis l'AG a pu vérifier, décompter et valider l'ensemble des votes sur ce rapport.

BILAN : 116 votants, approbation à l'unanimité du rapport financier

Point 3 : les cotisations annuelles

- L'AG a validé leur maintien au niveau actuel : 20€ en individuel (5€ pour les jeunes et personnes non imposables), 30 € pour un couple, 50 € pour les personnes morales souhaitant adhérer à Mil'Ecole.
- Il en va de même pour les parrainages de Solidaire Paas Yam et du centre d'accueil Svetlana : 120 € année

Point 4 : le Bureau de l'association

- Le renouvellement du Bureau, conformément au statut se faisant tous les trois ans, l'AG 2021 ayant renouvelé le bureau de Mil'Ecole, le bureau est donc reconduit pour sa troisième année de mandat dans la même composition (**voir liste exhaustive en deux exemplaires en annexe 4 de ce procès-verbal**)
- C'est à l'AG 2024 qu'il reviendra la tâche de renouveler le bureau de l'association

Présidente : Mme Edith PICHARD

Vice-Président : M. Serge RAMON

Secrétaire : Mme Bénédicte WALKER, née JEANSON

Trésorier : M. Eric ROGER

- Assesseur1 : Mme Sylvie LECHENE, née BECKER
- Assesseur2 : M. Dominique SIBILLE
- Assesseur3 : M. Pascal SALMON
- Assesseur4 : M. Guy GEORGES
- Assesseur5 : M. Jean Loup MAHIEU

Point 5 : Le budget prévisionnel (Annexe 5)

- Le **budget prévisionnel** a été soumis pour avis aux adhérents de l'association qui avaient la possibilité de poser des questions et il a fait l'objet d'une présentation lors de l'AG du 15 janvier
- **Principaux points abordés :**
 - o Rappel du **principe dit des « dons fléchés »**, cad la possibilité pour chaque donateur de choisir le projet qu'il tient à soutenir, ou le type de projets qu'il tient à soutenir, chacun gardant la possibilité de ne pas flécher ses dons afin de les verser au fonds commun de l'association ;
 - o Depuis 2021, **l'association est tenue de faire auprès des services fiscaux une remontée globale des dons reçus et des reçus fiscaux émis chaque année** : cette remontée est globale, l'administration fiscale nous demande simplement de signaler le nombre des reçus édités et le montant global des dons reçus. Ceci a été fait rétroactivement pour 2021 et le document 2022 devrait partir d'ici fin janvier 2023.
 - o A propos du **dispositif de sensibilisation aux questions de population, l'engagement qui avait été pris de consolider à l'avenir ce type d'action, voire d'en envisager la diffusion plus large** a été tenu : le dispositif devrait se dérouler entre le 18 janvier et fin février et concerner non seulement les environs de la commune de Sourgou, mais aussi Réo, la ville proche, dans la province du Sanguié
 - o Le budget prévisionnel comporte **deux axes différents** :
 - un premier axe porte sur des **projets villageois** à Ouoro (Burkina Faso) et à Sogoba (Mali) : ces projets sont articulés sur des **projets construits avec les populations locales** pour les accompagner dans une recherche d'autonomie financière et de gestion autonome (élevage solidaire, épargne et crédit auto-géré, entrepôt communautaire ou warrantage, activités génératrices de revenus...), **projets rendus possibles par la présence de correspondants actifs et très impliqués** (Paul BAMOGO et Alphonse SAMA au Burkina et Olivier DEMBELE au Mali)

- Le deuxième axe porte sur des **collaborations approfondies avec des partenaires locaux aux compétences reconnues** que nous aidons dans le développement de leurs projets : **Ferme pilote de Goéma** liée au Réseau Terre Verte Burkina (participation au budget de fonctionnement de la ferme-pilote), **Terre Verte Burkina** (à travers le projet d'amélioration de l'internat des jeunes filles de Bokin), l'**Association Béo-Neere Agroécologie** (production de semences de la ferme de Roumtenga), **AO-BTP** ou Association des ouvriers du bâtiment et des travaux publics (seconde tranche du CFA, centre de formation des apprentis, de Kamboinsin : latrines additionnelles, bloc cuisine, adduction d'eau du site) **Ecole Solidaire Paas Yam** (parrainages et dispositif santé) et **jardin des femmes Bangr Nooma** (renforcement des compétences, projet d'installation d'un dispositif d'arrosage par aspersion) à Nioko II
- Comme les deux années précédentes, **le partenariat est reconduit avec nos amis de Kel toulois** : en 2022 ils avaient co-financé le projet d'entrepôt communautaire de Ouoro et seront nos partenaires en 2023 pour la seconde tranche de travaux sur le site du CFA de Kamboinsin
- La parole a aussi été donnée à **Dominique SIBILLE** qui est aussi **Président de l'ESCALE**, association de solidarité du lycée Felix Mayer de Creutzwald, qui a repris ses activités (ensachage au moment des fêtes de Noël) et a présenté la reconduction d'un spectacle qui sera organisé le 17 mai 2023 salle Baltus à Creutzwald...Mil'Ecole est un partenaire privilégié de l'ESCALE et a confirmé sa participation aux **Portes Ouvertes du Lycée** qui auront lieu le 4 mars prochain.
- Des informations ont été données sur le projet porté par le **Rotary Club de Strasbourg Nord** qui nous accompagne sur le **CFA AO-BTP de Kamboinsin** et devrait déposer une demande auprès de la Fondation Mondiale des Rotary Club dans les mois à venir...Le dossier est prêt, l'objectif est de financer **l'équipement technique et pédagogique** du centre de formation des apprentis.
- Information a été donnée sur un **dispositif de financement participatif** qui devrait être lancé en mars 2023 sur la plateforme Blue Bees et qui concernera **l'espace semencier de la ferme-école de Béo Neere Agroécologie à Roumtenga**. Ce dispositif a une originalité : si une des cibles de cette campagne reste classique (des individus sensibles à une agriculture biologique respectueuse de l'environnement), elle va aussi s'adresser aux associations de solidarité internationale porteuses de projets agricoles et auxquelles seront proposées des contreparties en temps de formation ou livraison de semences biologiques par Béo Neere.
- Une communication introductive a été faite autour des **questions sécuritaires au Burkina Faso** et nous avons collectivement acté notre intention de poursuivre les projets sur cette année 2023 en nous appuyant encore davantage sur notre réseau de correspondants locaux.

Procès-verbal établi à l'issue l'AG

Le dimanche 15 janvier 2023

La Présidente
Edith PICHARD



La Secrétaire
Bénédicte WALKER

